

TARIFS DES SCOLARITES

Le montant des frais d'études au CPES se décompose en deux parties :

A - Un acompte (valant droit d'inscription), à régler pour confirmer la réservation de sa place ;

B - Des frais de scolarité à régler à la rentrée : le règlement est possible en 3 fois sans frais (*voir règlement financier*)

A – L'acompte (valant droit d'inscription)

Le montant de l'acompte est fixé à **300 euros** (dont 150 euros de frais de dossier non remboursables en cas d'annulation)
L'acompte versé est déductible des frais de scolarité mentionnés dans le tableau tarifaire ci-après.

B - Frais de scolarité

Les frais de scolarité pour chacune des sections sont indiqués dans le tableau tarifaire ci-après :

CURSUS COMPLET DES PREPARATIONS			
Les prépas	Volume horaire	Tarifs horaire	Tarifs TTC
Parcours Premium aux études d'infirmier (Via ParcoursSup)	280h + 70h stage	10 €	2800 €
Préparation concours infirmier liste 2 (AP-AS et Professionnels)	280h + 70h stage	10 €	2800 €
Podologue, Ergothérapeute, Orthophoniste, Psychomotricien, Orthoptiste	280h + 70h stage	10 €	2800 €
Métiers du social : AS, EJE, ES, ME, AES, ATSEM/ ASEM	230h + 105h stage	10 €	2300 €
Auxiliaire de puériculture	230h + 105h stage	10 €	2300 €
Aide-soignant	210h + 70h stage	10 €	2100 €
CURSUS PARTIEL DES PREPARATIONS			
Oral des sélections à l'entrée des instituts de formation aux métiers du social : AS, EJE, ES, ME, AES, ATSEM/ ASEM	100h + 70h stage	15 €	1500 €
Oral des sélections à l'entrée des instituts de formation en podologie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité, orthoptie	100h + 70h stage	15 €	1500 €
ParcoursSup intensif pour l'admission en IFSI	60h + 42h stage	20 €	1200 €